

Intervention

M. Jean-François SIMARD
Député de Montmorency
Adjoint parlementaire du Ministre de l'Éducation
du Canada-Québec
lors du dîner offert par le gouvernement du Québec

Monsieur le Consul général de France,
Monsieur le Délégué général de la Communauté française de Belgique,
Monsieur l'Administrateur général de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie,
Madame la Représentante de l'UNESCO au Canada,
Madame la Présidente du Comité de suivi des OING de la Francophonie,
Monsieur le Président de la IV^{ème} Conférence des OING,
Mesdames et Messieurs,
Distingués invités,

C'est avec grand plaisir que j'ai accepté l'invitation qui m'a été faite de présider le dîner officiel du gouvernement du Québec offert en l'honneur de la IV^{ème} Conférence des organisations internationales non gouvernementales de l'espace francophone. Parmi vous je me sens en famille car en plus d'être député et adjoint parlementaire du ministre de l'Éducation, je suis, depuis 1995, membre de la corporation du Centre canadien d'étude et de coopération internationale. Une ONG de coopération internationale avec laquelle j'ai été au Mali. Il va sans dire que je crois énormément au rôle de la société civile comme agent de changement et de développement.

Le monde vit, en ce début du troisième millénaire, des mutations profondes. Elles affectent nos vies en tant que citoyens, mais elles ont aussi un effet sur les rapports qu'entretiennent entre eux les États, les entreprises, les regroupements de travailleurs et d'employeurs et plus généralement les diverses associations qui composent l'ensemble de la société civile. Il est maintenant devenu habituel pour les États et, notamment au Québec, d'établir un dialogue structuré entre l'État et la société civile pour débattre des problèmes de société. Ainsi, le gouvernement du Québec a convoqué, dans les dernières années deux "Sommets", réunissant tous les intervenants, l'un portant sur "l'économie" et l'autre sur "la jeunesse" à l'issue desquels, la société québécoise s'est donné deux grands objectifs : mettre fin à l'endettement public et mobiliser la société face aux problèmes de la jeunesse. Ces grandes consultations populaires sont l'occasion d'amener toutes les composantes de la société civile, à étudier les problèmes, en tenant

compte des points de vue des uns et des autres. Cependant, il est essentiel pour en arriver à des consensus que chacun se présente avec la ferme volonté de trouver des solutions. Je crois que c'est avec ce même esprit que vous avez défini l'un des objectifs de votre conférence : faire converger les coopérations gouvernementales et non gouvernementales vers " le développement par la paix ".

En cette Année internationale pour une culture de la paix, vous avez voulu que votre 4^e Conférence soit l'occasion d'apporter une contribution francophone à ce projet mondial. C'est pourquoi vous étudiez depuis ce matin, les relations entre la démocratie, le respect des cultures, l'endigement de la pauvreté, l'éducation à la citoyenneté avec l'ultime projet de vivre en paix.

Si j'ai placé l'éducation, en dernier, c'est qu'en accord avec le précédent directeur général de l'UNESCO, Monsieur Frédérick Mayor, qui déclarait " L'éducation aux droits en milieu scolaire est le pilier fondamental de la construction d'une culture de la paix ", je fonde aussi mes espoirs sur l'éducation pour construire la paix dans l'esprit des hommes dès leur enfance.

Cette année, le Ministère de l'Éducation du Québec, inaugure, comme pièce maîtresse de sa réforme scolaire, un programme qui vise non seulement à instruire et qualifier les jeunes, mais aussi à les socialiser dès l'éducation préscolaire. Le développement des compétences d'ordre personnel et social, tout en contribuant à la construction et à l'affirmation de l'individualité, prédispose à un savoir-vivre ensemble, à l'échange, à l'attention portée à l'autre, à l'entraide, à la solidarité, à l'ouverture au pluralisme, au respect des différences, à l'engagement et à la coopération.

Il est bien évident que nous n'attendons pas les prochaines générations pour travailler au développement et à la paix. La coopération entre les gouvernements et les organisations non gouvernementales doit se poursuivre sans relâche pour l'avènement d'une culture de la paix.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne poursuite dans vos travaux.